

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2988)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 145

présenté par
Mme Huillier

ARTICLE 38

Supprimer l'alinéa 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.